L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

E. F. WEBER & Co. [illegible] rue de Chartres No 73 [illegible] NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 3 FEVRIER 1862 | S. F. WEBER, F. LIMET, E. DUFOUR, S. MAREY, Gérants-Propriétaires.

LUNDI MATIN, 3 FEVRIER

La question étrangère.

La presse du Sud a [illegible] la politique des [illegible] qu'elle avait [illegible] Nous avons [illegible] le [illegible] à propos de l'affaire du *Trent*. Lorsque [illegible] la réponse du [illegible] victime [illegible] Confédérés [illegible] réparation [illegible] contre John Bull [illegible]

C'est une question plus pénible que jamais [illegible] Dans l'affaire du *Trent*, il ne s'agit [illegible] pour l'Angleterre [illegible] très vive en Angleterre. Mais il ne faut pas croire pour cela que [illegible]

Dans leur impatience de [illegible] le cabinet anglais [illegible] des embarras de la situation [illegible] Lord Palmerston [illegible] les Etats Confédérés [illegible] les relations politiques [illegible] des ministres.

L'explication qu'il faut donner [illegible] l'intention d'ouvrir la discussion sur les questions [illegible] les opinions [illegible] à la guerre, la majorité inclinée vers la paix [illegible] *Trent*. Mais le cabinet [illegible]

[illegible] fédération. Il [illegible] l'industrie cotonnière [illegible] ces deux éléments [illegible]

[illegible] des bourgs [illegible] la décision du parlement [illegible]

Nous ne sommes pas de ceux qui regardent avec indifférence la question de reconnaissance [illegible] Nous devons donc [illegible] Kentucky et du Missouri [illegible] le parlement anglais [illegible] Nouvelle-Orléans [illegible]

BEAUREGARD A COLUMBUS.

Le *Delta* d'hier annonce que le général Beauregard est arrivé à Columbus et qu'il y a pris le commandement [illegible] général Sidney A. Johnston [illegible] département de la vallée du Mississippi [illegible] Columbus [illegible] l'arrivée du [illegible] nomination de Beauregard [illegible] Missouri et du Kentucky [illegible]

Par le Télégraphe.

DÉPÊCHES [illegible]

NOUVELLES DU NORD PAR LA VOIE DE RICHMOND.

[illegible]

Richmond, 1er février.—Voici le sommaire des nouvelles que contient le *New York Herald* du 28 [illegible] :

On n'a pas reçu de nouvelles plus récentes de l'expédition Burnside [illegible] d'Ocracoke. Cinq Texiens [illegible] prisonnier.

Le *Herald* de Londres, pressant le gouvernement anglais de reconnaître l'indépendance des Etats Confédérés dit : "Un commerce parfaitement libre sera immédiatement établi avec le Sud, et l'Angleterre aura un magnifique marché pour ses produits." Lord Derby condamne [illegible] la cause de la Confédération du Sud.

L'*Opinion Nationale* dit : L'empereur fera la guerre aux Etats-Unis et prépare la France à cette éventualité.

Les journaux français censurent sévèrement le blocus [illegible] établi à l'entrée du port de Charleston. Le Massachusetts met ses côtes en état de défense. McClellan est entièrement [illegible] La Chambre fédérale a alloué un demi million de piastres pour l'achat de fortes pièces d'ordonnance.

Le comité de la Chambre a présenté un rapport défavorable au projet d'abolition de l'esclavage dans le District de Colombie.

On rapporte à Washington que le général Stone va être remplacé [illegible] Hamilton Fish, le député commissaire, est à Washington. On doute qu'il soit permis aux commissaires de parcourir le Sud pour pourvoir aux besoins des prisonniers yankees.

L'état des affaires financières continue à agiter beaucoup le Congrès et Wall street. Le steamer *Philadelphia* est arrivé à New York [illegible] dans le *New York Herald*.

Les restes du général Zollicoffer à Nashville.

Nashville, 1er février.—Les restes du général Zollicoffer sont arrivés aujourd'hui. La législature [illegible] le gouverneur, les officiers de l'Etat [illegible]

Le rapport officiel du lieutenant colonel Walker [illegible] le quinzième régiment du Mississippi à la bataille de Fishing Creek, accuse 43 tués, 153 blessés et 24 absents.

DEPECHES DE NUIT.

Nouvelles de Richmond.

Richmond, 2 février.—Le *Republican* de Winchester dit : [illegible] Jackson [illegible] Le *Republican* ajoute : Il y a en quelques cas de [illegible] 15 milles [illegible] Romney, les yankees ont détruit 55 maisons [illegible] de familles.

L'ILE AUX VAISSEAUX.—Le *Mobile Advertiser* de vendredi prétend qu'il y a de dix à [illegible] mille hommes à l'Ile, aux Vaisseaux [illegible] transports. Ces chiffres sont évidemment exagérés [illegible]

—Nous recevons de monsieur le comte Méjan, consul de France, la lettre suivante [illegible] *Picayune* [illegible]

Mon cher monsieur Limet,

Le *Picayune* d'aujourd'hui dimanche ayant [illegible] je vous serai obligé de vouloir bien reproduire [illegible]

COMTE MÉJAN,
Consul de France.

EVACUATION DES FEDERAUX.—Le *Tribune* de New-York évalue à cent millions de dollars le montant des fonds [illegible]

NOBLE DENOUEMENT.—Après la bataille de Fishing Creek [illegible]

LES INCENDIES DE CHARLESTON.—Grâce aux souscriptions libérales faites de tous côtés les familles victimes de la grande conflagration qui a détruit une partie de Charleston [illegible]

CARICATURE DE LINCOLN.—Un des derniers numéros du *Punch*, le *Charivari* de Londres [illegible] John Bull [illegible] "John, mon garçon, va chercher la police, vite, je vois mettre l'argenterie à l'abri du voleur yankee."

LA VÉRITÉ SORTANT DU PUITS.—La *Gazette* de Cincinnati [illegible] Nouvelle-Orléans [illegible]

Le voyageur Bostonien n'a pu voir les fortifications de Columbus [illegible] Savannah [illegible] Port Royal [illegible]

BUDGETS DÉPENSES DU CONGRÈS FEDERAL.—Voici un petit aperçu d'appointements [illegible] budget des Etats-Unis :

Sénat.

Sénateurs, par sénateur $120 à	[illegible]
Employés, de 50 à	[illegible]
Divers à	[illegible]
Globe congressionnel, par sénateur	
[illegible]	68,208 00
Reliure, gravure, &c., par sénateur $2,000 à	130,724 75
Total augmenté [illegible]	$661,556 [illegible]

Chambre.

Papeterie	[illegible]
Journaux	[illegible]
Divers	[illegible]
Reliure, &c.	[illegible]
Globe congressionnel	[illegible]
Papier	[illegible]
[illegible]	274,000 75

[illegible]

LA LOTERIE DES DONS GRATUITS.—[illegible] 59,720 32 [illegible] 3 Mobile [illegible] billet 22,690 [illegible]

MAISON A. DOUSSAN & JACQUIES.—On verra [illegible] rue de Chartres [illegible] 2400 caisses de savon [illegible]

CONFECTION DE VÊTEMENTS ET D'UNIFORMES.—M. Dufossiers, 53 rue de la Vieille-Levée [illegible]

Correspondance

Un VETERAN DE 1814-15.

P. S.—J'apprends à l'instant que le général Beauregard part aujourd'hui avec 5000 hommes [illegible] pour Columbus [illegible] des Louisianais [illegible]

BŒUF DE CHOIX.—Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. Ryan, qui vend à ses étaux, Nos 6 et 8, marché du 2me District, du bœuf de choix de l'Ouest.

[illegible] magasin de gants de la rue du Canal, No 165.

CHRONIQUE LOCALE.

Société de [illegible].—Voici le rapport de la Société de [illegible] pour les deux mois expirés le 31 janvier 1862 :

Donné à différents corps de volontaires, 1262 pièces de flanelle, 376 couvertes, 341 paires chaussettes de laine, 50 couvertures (comforts), 38 paires de souliers, 287 paires gants de laine, 24 habits en couverture.

Coupé par les dames de la Société : pour l'Etat, 2819 pièces de flanelle, 285 [illegible]

Pour la société "Volunteer Relief" de la Louisiane, 17½ pièces de flanelle, 574 pièces [illegible]

[illegible]

C. SCHREIBER, président.

Propriétés foncières.—MM. Gardner Smith & Co ont vendu, dans le courant de la semaine dernière, les propriétés suivantes : [illegible] $26,000 [illegible] $4650 [illegible] $6,000 [illegible] $2425 [illegible] $1,600.

Paragraphe.—John Spring, qui a poignardé et grièvement blessé Augustin Saule [illegible] Première Cour de District.

[illegible]

Bien démontré.—*Résultat de la jalousie.*—Vous voici, bien, il y a en une rixe [illegible] rue Poinpan [illegible]

FEUILLETON.

FEU BRESSIER,

Par Alphonse Karr.

XXXIV.

MES ENNEMIS A MME DACHEVILLE.

"Puis je pleurai et je me demandai : Mais pourquoi ne comprend-on pas les hommes [illegible]

XXXV.

Voici, du reste, comment Célestine fut chassée.

Le jour même, elle laissa tomber une tasse qui valait bien huit sous. On l'appela maladroite [illegible]

XXXVI

L'ami de feu Bressier s'éloigna à regret de Mme Bressier [illegible]

—Hélas ! mes frères, dit un des trois, qui aurait cru que le bonheur dont avait joui notre [illegible]

—Oh ! que non, un petit quart d'heure suffira.

[illegible]

(*À continuer*).

Décédée, hier soir à 6 heures, LOUISE AMÉLIE BLOY, fille de Jules Bloy et de Louise Schwebel. Les amis et connaissances des familles Bloy, Schwebel et Joseph Hatt, sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 heures. Le convoi partira de la rue St-Claude, No 239, entre Dumaine et St-Philippe.

Décédée hier, à 4 heures A. M. Dame FELICIENNE HURTIN, épouse de J. B. Grounx. Ses amis et connaissances, ceux de feu J. Lefèvre, ainsi que ceux de son époux sont priés, sans autre invitation, d'assister à l'enterrement qui aura lieu cette après-midi, à 3 1/2 heures. Le corps est exposé rue Derbigny, entre Kerlerec et Columbus.

De la part de son époux,
Nlle-Orléans, 3 février 1862.

Service Funèbre.

[illegible]

ATTENTION.

[illegible]

Aux Français du quartier Tremé.

[illegible] GRATUITES [illegible]

J. JOUET.

ARRIVÉE [illegible] 126 colons [illegible] BERNARD TURPIN.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Samedi soir, 1er février.

COTON.—Il y a eu un peu de demande [illegible]

TABAC.—Rien d'important.

SUCRE.—Fort approvisionnement. Il s'est vendu environ 1,000 boucauts, aux prix [illegible]

MELASSE.—Approvisionnement assez [illegible]

FARINE.—Il s'est vendu environ 800 barils [illegible]

MAIS.—[illegible]

BLE.—[illegible]

PORC.—[illegible]

BACON.—[illegible]

GRAISSE.—[illegible]

WHISKY.—Vieux Bourbon et Monongahela [illegible]

—Nous extrayons le tableau suivant de la circulaire [illegible] de John M. Burk & Bro. [illegible]

[illegible]

MARCHE AUX BESTIAUX.

Arrivé hier : 214 bœufs [illegible] de Texas, [illegible]

[illegible]

On désire acheter [illegible] des livres [illegible] dans toutes les langues [illegible] Chez M. SERTTE, 13, rue St-Charles.

APPRENEZ L'ANGLAIS.

On reçoit de nouveaux élèves cette semaine, chez le prof. [illegible], 16, rue St-Charles.
Les prix sont à la portée de toutes les bourses.
1er fév—2

LOTERIE

Des Dons Volontaires.

A une assemblée du Comité Général de l'Association [illegible] janvier dernier, [illegible] John G. Gaines présente le rapport suivant :

Recettes.

Billets de loterie vendus	$46,604 00
Prix d'admission et billets de saison	5,745 00
Produit des tables de rafraîchissements [illegible]	[illegible]
[illegible]	2,56 [illegible]
Vente de fleurs et bouquets	1,831 45
Diverses contributions en argent	71 75
Vente de rafraîchissements	3 80
Vente de billets de loterie	610 00
	$58,276 56

Dépenses.

Location, éclairage, &c.	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	3,698 64
	$56,178 00

N. B. [illegible]

JOHN G. GAINES, Trésorier.

Sur motion, ce rapport est [illegible]

Ce comité se compose de Messieurs :

M. MUSSON, Président. [illegible]

Avis.

[illegible]

BŒUF DE CHOIX !

LE soussigné offre en vente, à ses étaux, Nos 6 et 8, au VIEUX MARCHÉ, un article de choix, de bœuf [illegible]

M. RYAN.

Étaux No 6 et 8, Vieux marché.

RÉFÉRENCES.
[illegible] WHITE & Co.
[illegible] WRIGHT
BENJAMIN ROACH
[illegible] & Co.
[illegible] STANTON & Co.

VACHE ET VEAU PERDUS.

[illegible]

M. RYAN.

GANTS DE PEAU POUR MESSIEURS.

150 DOUZAINES, à $1 la paire en détail. GANTS DE PEAU DE DAIM, doublés, pour soldats, à 75 cents.

Gantelets en peau de daim POUR DAMES.

GANTS DE DAIM ET GANTS DE DEMOISELLES, à des prix réduits. Au magasin de Gants de la Rue du Canal, No. 165.

3 fev—1

Vingt-cinq piastres de récompense.

PERDU, dimanche matin, le 2 courant, entre 8 heures et 9 heures [illegible]

NOUS prévenons le public que nous avons transporté notre fabrique de parfumerie et de savons [illegible]
A. DOUSSAN & JACQUIES, 109, Chartres.

A vendre, 2000 caisses de savon à l'huile de graine de coton [illegible]

M. J. S. LASSENNES a l'honneur de prévenir ses amis et connaissances, qu'il a ouvert un magasin de MARCHANDISES D'OCCASION [illegible] rue Bourbon, 145, entre St-Pierre et Orléans.

Demande.

ON demande une BONNE, capable d'enseigner [illegible] les MEILLEURES RECOMMANDATIONS. E. J. HART [illegible]

Chien perdu ou volé.

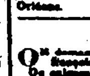

[illegible] PRINCE. La personne qui le ramènera [illegible] Tremé [illegible]

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL.—FEVRIER 1862.

SONT invitées à se présenter au Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent :

[illegible]

Tarlatans ET ROBES DE BAL. Marchandises Sèches

[illegible]

THEODORE DANZIGER,

A l'encoignure des rues Royale et St-Philippe.

TARLATANS ET ROBES DE BAL.

AVIS.

DEUX certificats de dépôt [illegible]

DROGUAUX [illegible] AVET BROTHERS [illegible]

Institut Catholique

366 rue des [illegible] entre Bourbon et Dauphine.

Pension [illegible] et Externat pour des jeunes [illegible]

CETTE institution fondée depuis dix ans, offre aux parents toutes les garanties [illegible]

A. T. WURTEMBERG.

Scrips non encore réclamés de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, pour l'année 1856, avec l'intérêt de 6 (six) pour cent dû sur les dits scrips.

[illegible]

Scrips non encore réclamés de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, pour l'année 1856 avec l'intérêt de 6 (six) pour cent dû sur les dits scrips.

[illegible]

JOHN PEMBERTON, président.
CHS LESASSIER, secrétaire.
ARTHUR SAUCIER, Troisième Juge de Paix.

Régiment des Gardes d'Orléans.

[illegible]

CH. MASSIEU,
Lieutenant colonel commandant.

Garde Française.—Première compagnie.

[illegible]

E. MEUNIE, Sergent-major.

Garde Française.—Cinquième Compagnie.

[illegible]

E. MARIANT.

Légion Française.—École de Bataillon.

[illegible]

A. ROCHEREAU.

Quartier Tremé. Formation d'une nouvelle compagnie.

[illegible] VOLONTAIRES FRANÇAIS [illegible]

J. JOUET, gros-major.

Avis aux Français.

[illegible] LOUIS CLAUDON, Sergent Major.

Régiment des Volontaires Français.—2me Bataillon.

[illegible] J. JOUET, Gros Major.

Volontaires Français Indépendants.—A une réunion

[illegible]

V. DUPUIS.

Régiment des Volontaires Français.—2me Bataillon.

[illegible] J. JOUET, Gros Major.

Battaglione Guardia Italiana.

[illegible] J. B. DELLA VALLE, Tenente Ajutante Maggiore.

ATTENTION !—Persevérance Native Guards.

[illegible] BAZILE BRION FILS, Sergent Major.

Régiments de Cazadores Españoles de N.-Orleans.

[illegible] G. SEGUI Y GAMORA.

Native Guards Co.—Attention.

[illegible] PARE, sergent-major.

Jour de départ, MARDI 4 février [illegible] PORT ADAMS, BAYOU SARA, BATON ROUGE [illegible]

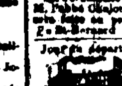

[illegible] VIRGINIUS C. SENTELL, Agent [illegible]

POUR BAYOU LAFOURCHE.

Le bateau à vapeur ARKANSAS [illegible] TOUS LES LUNDIS [illegible]

AMUSEMENTS

THEATRE DE L'OPERA.—*Grand Bal d'Enfants, Paré et Militaire, au Bénéfice de la [illegible], Jeudi, 13 février 1862* [illegible]

Madame Vanmuchi, &c. ACADEMIE DE MUSIQUE, RUE ST CHARLES.

LUNDI, 3 FEVRIER.

[illegible]

BATAILLE DE MANASSAS ! BATAILLE DE BELMONT ! [illegible]

Un Grand Bal Masqué et Paré

Sera donné à Odd Fellows Hall, MERCREDI, 5 FÉVRIER 1862, AU PROFIT DES Soldats du général Jeff. Thompson, au Missouri.

Comité d'Invitation.

[illegible]

AVIS JUDICIAIRES.

H. D. Thompson vs William Wilson.

CINQUIEME JUGE DE PAIX—No 18,297—En vertu d'un writ de fi fa [illegible]

LOUIS POWER, Constable.

Charles Mouret vs ses créanciers—No. 7,792.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de l'insolvable et à toutes autres personnes [illegible]

A. J. VILLERE, Député-Greffier.

Succession de Jos E. Martin—No 18,651.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

E. MICHOT, Député Greffier.

LIQUIDATION, LIQUIDATION.

J. LEVOIS & CO.

A partir de LUNDI, 3 février, nous vendrons à Une grande réduction de prix, POUR DU COMPTANT SEULEMENT, TOUT NOTRE ASSORTIMENT DE MARCHANDISES IMPORTEES.

J. LEVOIS & CO.,
Encoignure Canal et Bourbon.

LOUISIANA ACADEMY.

Rue Hôpital, No. 79,
ENTRE ROYALE ET BOURBON.

INSTITUTION dirigée par M. A. FERRIER, ancien professeur de l'Université de la Louisiane [illegible]

AVIS

LE soussigné est prêt à payer tous les billets [illegible] F. CAZAUX [illegible]

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nlle-Orléans, le 2 janvier 1862.

UNE élection pour sept Directeurs de cette Banque [illegible] E. ROUSSEAU, Caissier.

Association consolidée des planteurs de la Louisiane.

[illegible]

Banque de la Louisiane.

[illegible] AUGT. MONTREUIL, Caissier.

Banque de l'Etat de la Louisiane.

[illegible] L. BERNARD, caissier.

Société de Bienfaisance des Jeunes Gens.

[illegible] JULES DUBALEN, secrétaire.

Banque de l'Etat de la Louisiane.

UNE élection de neuf directeurs de cette Banque [illegible] L. BERNARD, Caissier.

Demande de Modiste.

ON demande une bonne modiste, chez Mme TURNER, No 120, rue du Canal.

Demande de Barbiers.

ON demande immédiatement deux bons ouvriers Barbiers, chez M. VICTOR DUBOIS, rue Bienville, près Chartres.

TENEUR DE LIVRES.

ON demande un teneur de livres. Inutile de se présenter à moins d'être parfaitement capable et de parler le français et l'anglais [illegible]

Avis.

MA femme, Jane Watson, ayant quitté mon domicile le 24 juillet dernier et comme, depuis cette époque, j'ignore où elle a demeuré, le public est prévenu de ne pas la recevoir et de ne pas lui faire crédit.
TIMOTHY GEHAGEN.

NEW ORLEANS CLOTHING MANUFACTORY,

Rue de la Douane, No 53, entre Chartres et Vieille-Levée.

ED. DUFORESSIERS

PREVIENT ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir au magasin ci-dessus, une manufacture de vêtements pour civil, militaire et habillement [illegible]

ATTENTION !

Chemises de tartan, Caleçons en molleton POUR L'ARMÉE.

100 douzaines chemises tartan, pure laine.
50 do caleçons molleton.
A vendre chez J. DURAND, 52 rue Vieille Levée, au premier.

AVIS.

LE soussigné est prêt à payer tous les billets [illegible] JEAN BERTRIN [illegible]

ON DEMANDE DES OUVRIERS BIJOUTIERS, chez KELLER & HOHANER [illegible]

Nourrice.

ON demande immédiatement une nourrice française ou allemande [illegible]

AVIS.

[illegible]

Demande de Fleuristes.

[illegible]

Consulat d'Autriche.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Succession de Alfred Trouble.

PAR E. VIGNIE, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans en date du 20 janvier 1862, il sera vendu en vente publique le MARDI 4 février 1862 [illegible]

PAR J. B. CROZAT, encanteur.

Succession de Julien Dunor.—No 18,649

EN vertu d'un ordre de l'honorable J. Bermudez, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans [illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

Edward D. White vs John B. Eckhart.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible] UN TERRAIN [illegible]

JNO F. WALDEN, shérif de la paroisse d'Orléans.

Edward D. White vs Plusieurs Terrains

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 18,361 [illegible]

JNO F. WALDEN, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Thomas Fellowes vs Chas W Hardy & als.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible] DEUX TERRAINS [illegible]

JOHN F. WALDEN, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Paul Tulane vs John L. Cassidy.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

JOHN F. WALDEN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Wood, Mittenberger & Co. vs James Pichon.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 14,368 [illegible]

JOHN F. WALDEN, Shérif de la paroisse d'Orléans.

No 2,367—Joseph Wallace vs Fournier.

COUR du Troisième Juge de paix de la paroisse d'Orléans [illegible]

L. M. WATSON, Constable.

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

Description de la Propriété d'après le Transfert Judiciaire, savoir,

[illegible]

A. J. VILLERE, Député greffier.

Succession de Louise Lartigue—No 18,188

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

E. MICHOT, Député Greffier.

Succession de Charles Strack—No 18,422.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

E. MICHOT, Député Greffier.

Succession de Louise Hardouin veuve de Sixte Girodeau, f. c. l.—No 18,757.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

E. MICHOT, Député Greffier.

Succession de Michael [illegible]

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

E. MICHOT, Député greffier.

Succession de François GRAS—No 18,687.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible]

A louer.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

VENTE SANS RESERVE.

Organdies français, Robes mousselines, Bobans, Mousselines à rideaux, Brin fil, et Marchandises sèches assorties.

PAR HENRI SAMORY.

H. SAMORY, encanteur.

MARDI, 4 février [illegible] au magasin d'encan [illegible]

10 balles [illegible]
1 [illegible] robes [illegible]
168 cartons rubans à chapeaux et autres,
169 pièces mousselines à rideaux,
160 do brin fil blanc,
100 douzaines mouchoirs [illegible]
—ET—
100 lots [illegible]

Fonds d'un Café.

PAR H. BARNETT Jr, Encanteur.

IL sera vendu, mardi 4 du courant, à 10 heures, dans la rue Royale, No 177, entre les rues [illegible] les fonds d'un café, installation de gaz, &c. [illegible]

Quantité de quincaillerie, par catalogue.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

LUNDI, trois février 1862, à dix heures du matin, [illegible] Magasin, No 47 [illegible]

Succession de Adolphe Bernard.—No 18,659.—Deuxième Cour de District.

PAR H. M. VAN SOLINGEN & Co.

WM STER, encanteur.

Bureau, Commercial Place, No [illegible]

IL sera vendu, à l'enchère publique, jeudi [illegible] février 1862 [illegible]

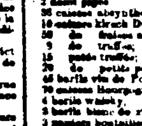

Le stock entier dudit magasin, comprenant graines, plantes, arbrisseaux, arbres et toutes [illegible]

Succession de Bernardo Aguilar.

PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur.

Bureau rue des Ursulines, No 245.

MERCREDI prochain, 5 du courant, à 11 heures du matin, dans la rue de la Douane, entre les rues Dauphine et Bourbon [illegible]

VENTE POUR CAUSE DE LIQUIDATION. Eau-de-vie française, champagne, vins, absynthe, bitters, [illegible] jus, &c. &c.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

MARDI, le 4 février, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin des importeurs MM. S. D. Ortiz & Cie, No 10 rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée [illegible]

Aux pharmaciens, droguistes, parfumeurs, &c., 49 caisses [illegible] parfumeries, &c.

PAR J. EUGENE TOURNE, encanteur.

MARDI, 4 février 1862, à 11 heures A. M. [illegible]

Vente de propriétés de valeur dans le 1er et 2d District.

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur.

Bourse des Négociants et Encanteurs.

IL sera vendu à l'encan jeudi, 6 février [illegible]

Le magasin en briques, à trois étages, grand et de prix, rue Vieille Levée, No 60, et 17 rue Nouvelle Levée.—Deux terrains dans la rue Poters, ci-devant Nile Levée.

PAR E. VIGNIE, encanteur.

JEUDI, 6 février 1862, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs [illegible]

Succession de François Reboud.

Belle résidence dans le Troisième District, à environ trois milles de la Cathédrale.

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur.

Bourse des Négociants et Encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, jeudi 20 février 1862, à midi [illegible]

[illegible]